

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 14 décembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2016

NOR : DEVK1530196A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'avis émis le 3 décembre 2015 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2016 :

- 1 RENAUDE Pascal.
- 2 SAVY Hervé.
- 3 SIMON Bernard.
- 4 BAROUX Robert.
- 5 SOULERES Olivier.
- 6 AUREAU Emmanuel.
- 7 EHRLACHER Alain.
- 8 MADIGNIER Marie-Laurence.
- 9 GAILLOT Jean-Claude.
- 10 CADRE Gérard.
- 11 DREYFUS Fabrice.
- 12 CHEMIN Daniel.
- 13 ASSAILLY Christian.
- 14 GESLAIN-LANEELLE Catherine.
- 15 PANHALEUX Jean.
- 16 BARTHOD Christian.

- 17 MAUGUIN Philippe.
- 18 BISSAUGE Pierre-Yves.
- 19 POURQUERY DE BOISSERIN Vincent.
- 20 BOVA Fabien.
- 21 MICHELET Paul.
- 22 BORIE Marie-Hélène.
- 23 MARAVAL Alain.
- 24 SIMONNET Didier.
- 25 LALAURETTE François.
- 26 BIANNIC Louis.
- 27 CAUDE Geoffroy.
- 28 JACQUET Marc.
- 29 PROJETTI François.
- 30 TOUCHEFEU Jacques.
- 31 PELISSIE Dominique.
- 32 ORIZET François.
- 33 ROCHE-BRUYN François.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 14 décembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice
des ressources humaines :
*La sous-directrice des carrières
et de l'encadrement,*
M.-A. DEANA-COTE

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du chef
du service des ressources humaines :
La sous-directrice mobilité, emplois, carrières,
N. LE QUELLENEC